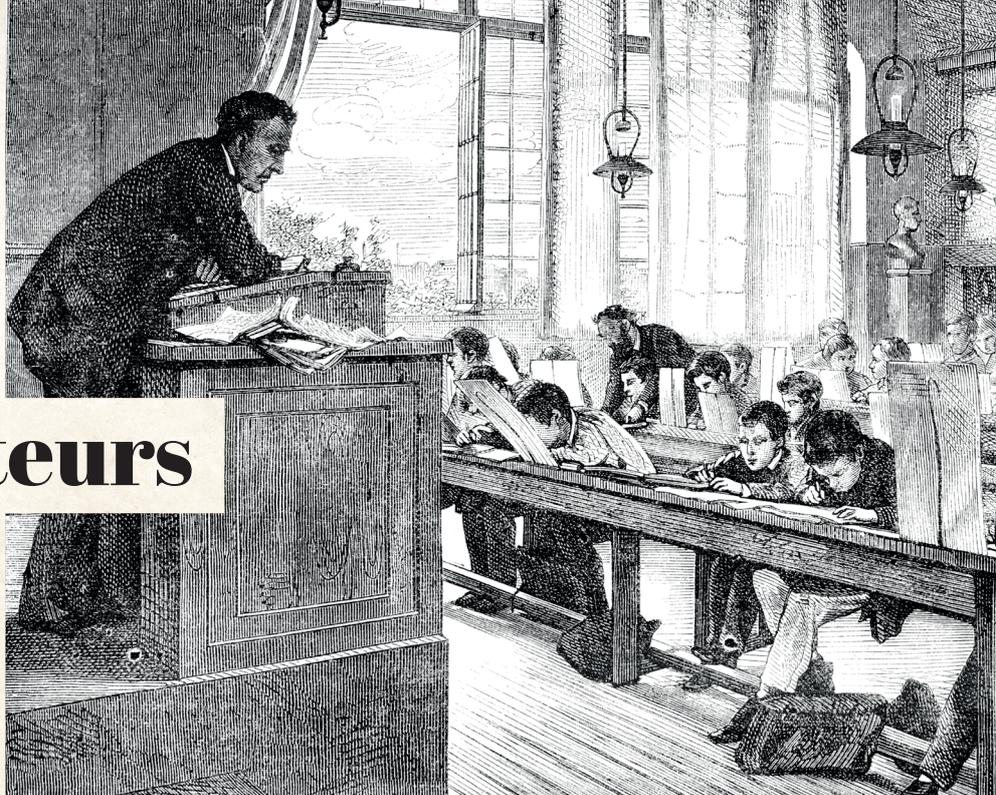


# Les précepteurs de jeunesse

*L'école est devenue obligatoire en France à partir de la loi de Jules Ferry, en 1882. Mais avant cette date, n'existait-elle pas ? Bien sûr que si ! Elle était juste un peu... particulière.*



Les pacotilles, les tissus, les livres mêmes, avaient leurs colporteurs, qui fréquentaient les routes du royaume dès que l'hiver pointait le bout de son nez, et venaient jusqu'à Bron vendre leurs marchandises. L'école elle aussi, avait ses colporteurs. On les appelait des « régents d'école », ou des « précepteurs de jeunesse ». Eux allaient par les routes en portant leur savoir, leurs livres en bandoulière, attachés par une simple ficelle, et un chapeau sur la tête indiquant à chacun leurs capacités : une plume fichée sur ce couvre-chef signalait qu'ils enseignaient à lire ; deux, qu'ils apprenaient à écrire ; trois, qu'ils allaient jusqu'au calcul et à quelques rudiments de latin. Dans notre région, la plupart de ces maîtres d'école venaient des Hautes-Alpes. Dans ces contrées montagneuses, l'attachement au protestantisme avait très tôt favorisé l'alphabétisation jusque dans la moindre ferme. Du coup, lorsque l'hiver s'annonçait, qui allait interrompre pour six mois toutes les activités agricoles, ces montagnards descendaient de leurs vallées haut perchées et, après 200 kilomètres à pied, gagnaient nos villages pour dispenser leur savoir. Ainsi

fit Louis Richard. Natif de Veynes, près de Gap, ce Dauphinois alla d'abord du côté de Milan, où il se maria en 1762. Puis il se rendit dans les années 1780 à Bourg-en-Bresse, où il gagna sa vie en vendant des bouquets en compagnie de sa femme. Enfin, vers l'automne 1788, il arriva à Bron. Il logea d'abord un temps au domaine des Essarts puis, probablement recruté par le consul du village – l'ancêtre du maire –, il troqua ses bouquets contre la plume et la férule du maître : Louis Richard devint « enseignant à lire et à écrire ».

## Un enseignement très masculin

À ce titre, il accueillit à la cure ou même chez lui – et plus précisément dans sa cuisine –, les enfants du village. Pas tous, loin s'en faut. Même si la commune de Bron prenait à sa charge son salaire, de l'ordre d'une centaine de Livres par an, les parents des écoliers devaient acquitter une « taxe d'écolage » de 2-3 Livres par enfant, ce qui n'était pas à la portée de toutes les bourses. L'école durait le temps de la mauvaise saison, depuis octobre-novembre jusqu'au mois de mars. La première année

était vouée à l'apprentissage de la lecture. Le maître prenait chaque enfant à tour de rôle, lui enseignait à lire quelques lettres – le B-A-BA –, puis passait à l'enfant suivant. Ceux qui attendaient leur tour faisaient des exercices pendant ce temps, jouaient, ou se chamaillaient. Puis la deuxième année, le maître apprenait le plus difficile : écrire. Un art qui n'était pas forcément à la portée de toutes les mains, tant le maniement de la plume d'oie s'avérait délicat. Ses élèves étaient surtout des garçons, car il fallut attendre longtemps avant que les villageois perçoivent un quelconque intérêt à alphabétiser leurs filles. Mais, bon an mal an, grâce aux régents d'école itinérants, les Brondillants commencèrent à écrire. La preuve, voyez cette union d'Antoine Mattoud, tailleur d'habits à Bron, et de sa femme Marianne Pichet. Sur leur acte de mariage, le 9 mai 1786, le marié signa son nom d'une belle plume, Antoine Mattoud. L'on appela ce temps le siècle des Lumières.

Aline Vallais

# L'alphabétisation sous l'Ancien Régime

Les historiens d'aujourd'hui parviennent à évaluer avec beaucoup d'exactitude l'alphabétisation de nos ancêtres. Ils disposent en effet des registres tenus dans chaque paroisse, sur lesquels, au moment des mariages, les curés devaient obligatoirement demander aux nouveaux époux de signer l'acte ou de se déclarer « illétrés ». Dès les années 1877-1879, un recteur nommé Louis Maggiolo fit effectuer une grande enquête à partir de ces signatures. Il demanda aux instituteurs de chaque commune de France de compter combien d'époux et d'épouses avaient signé leur acte de mariage, au cours des années 1680 et au cours des années 1780. Il en sortit le résultat suivant : à la fin du XVIIe siècle, seulement 22 % des conjoints étaient alphabétisés, et 37 % à la fin du XVIIIe siècle. Et à Bron ? Nous nous sommes livrés à la même enquête, en comptabilisant toutes les signatures des conjoints mariés entre 1782 et 1791. Il en ressort que, sur 90

conjoints, 33 savaient signer, soit un taux d'alphabétisation de 37 %, similaire à la moyenne nationale. Mais cette moyenne bondissante cache de fortes disparités. Entre hommes et femmes tout d'abord : l'alphabétisation masculine monte en effet à 53 %, tandis que l'alphabétisation féminine n'est que de 20 %. Entre couches sociales ensuite : tous les nobles ou bourgeois convolant à Bron ont signé leur acte de mariage, alors que les ouvriers agricoles, situés au bas de l'échelle sociale, sont presque tous déclarés « illétrés ». Pour commencer à suivre les cours du précepteur de jeunesse, il fallait soit appartenir à la catégorie des paysans aisés, les laboureurs, soit être le fils d'un artisan du village. L'école pour tous n'était pas encore d'actualité.

